

DESP 2014/68/UE Appareils à Pression

Formation Directive Équipement Sous Pression :

connaître les principales exigences réglementaires de la DESP 2014/68/UE Appareils à Pression

2 jours - 14h

880 € HT (TVA : 20 %)

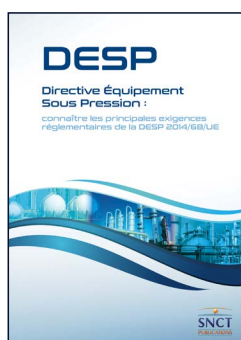
Dates :

- les 4 et 5 février 2026
- les 29 et 30 septembre 2026

Lieu :

à Courbevoie (92)

Sous réserve de modification :
nous consulter



DESP 2014/68/UE Appareils à Pression

Formation Directive Équipements Sous Pression :

connaître les principales exigences réglementaires de la DESP 2014/68/UE Appareils à Pression

Prérequis :

Formation générale sur la directive qui s'adresse à un large public, les prérequis sont divers et le stagiaire doit avoir des connaissances dans un ou plusieurs des domaines ci-après :

- Métallurgie
- Fabrication des équipements sous pression
- Examen non destructif (visuel, ressuage, radiographie...)
- Conception et calcul d'équipements sous pression

Personnel concerné :

- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études ou des services fabrication, méthodes et contrôle-inspection.
- Responsables de service de maintenance, inspecteurs de maintenance, installation sur site...

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants vont :

- Comprendre la structure de la Directive
- Connaître les principales exigences
- Connaître le cadre réglementaire
- Cibler les principales différences avec la DESP 97/23/CE

Méthodes pédagogiques :

- Présentation du contenu du texte réglementaire

Moyens d'évaluation :

Contrôle des connaissances théoriques au cours de la formation par résolution d'exercices et QCM en fin de formation

Programme :

- Introduction : les textes réglementaires
- Les définitions et le champ d'application de la DESP 2014/68/UE Appareils à Pression
- Les groupes de fluide
- Le classement : les catégories de risque
- Les exigences essentielles de sécurité
- Procédure d'évaluation de la conformité
- La déclaration de conformité UE et le marquage CE
- La spécificité de la transposition en droit français de la DESP 2014/68/UE
- Les nouveautés et changements de la DESP 2014/68/UE

Formateur

Expert technique dans le domaine, intervenant notamment dans des prestations de conseil et d'assistance technique chez les fabricants d'équipements.

Moyens mis à disposition

- Supports de formation
- Corrigés des exercices
- Documents utiles pour la réalisation des exercices (textes réglementaires)
- Ecran de projection interactif
- Déjeuner compris

Attestation

Attestation délivrée à chaque stagiaire en fin de formation



LES + DE FRANCE CHAUDRONNERIE SOLUTIONS

Les Codes de Constructions sont élaborés, rédigés, et diffusés par FRANCE CHAUDRONNERIE SOLUTIONS. Le formateur est intervenant actif dans la rédaction des Codes de Constructions et des commissions techniques du SNCT

Responsable Pédagogique / Directeur Technique

Hervé FERRIERE

+33 (0)1 47 17 62 67

h.ferriere@france-chaudronnerie.org

Inscriptions Formations & Référente Handicap :

Marie WACAPOU

+33 (0)1 47 17 62 61

m.wacapou@france-chaudronnerie.org